SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU
18 NOVEMBRE 2025

Le Conseil Municipal de la Commune de **PEYRILHAC**, dûment convoqué le 10 novembre deux mille vingt-cinq, s'est réuni le mardi 18 novembre deux mille vingt-cinq à dix-neuf heures, salle de la mairie sous la présidence, de **Claude COMPAIN, Maire.**
Etaient présents : Claude COMPAIN, Nathalie FONTAINE, Jean-Paul PERRAUDIN, Cécile LAGRANGE, Raymond DARDILLAC, Lucien GROS, Christelle BARRAUD, Guillaume ROYER, Gaëlle BURLOT, Jérémy ROUX, Marcel BAYLE, Pierrette RIFFAUD
Représentés : Sandrine REIX par Nathalie FONTAINE
Eric GROS par Claude COMPAIN
Absente : Laure TEIXEIRA
Excusés :
Secrétaire : Gaëlle BURLOT

- *Procès-verbal de la réunion du 29 septembre 2025*

DECISIONS

- *Budget communal : paiement des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2026*
- *Budget communal : autorisation de commencer à verser la participation 2026 au SIEPEA avant le vote du budget*
- *Budget communal : virement de crédits éventuels*
- *Lotissement de Fôt : bilan de clôture de l'opération dressé par la SELI – rachat des terrains restants*
- *Personnel communal : protection sociale complémentaire obligatoire – volet santé*
- *Personnel communal : validation du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels*

INFORMATIONS

- *SIEPEA*
- *Proposition de la société AXA – offre « ma protection pour votre commune »*
- *Distribution des colis et goûter des aînés*
- *Vœux du Maire*
- *Enquête publique menée par Limoges Métropole à Chavaignac (route de la digue de l'étang)*
- *Projet à la Mothe*
- *Véhicule pour les services techniques*
- *Questions diverses*

PROCES VERBAL DE LA RÉUNION DU 29 SEPTEMBRE 2025
Ce procès-verbal ne suscite aucune remarque.

DECISIONS

BUDGET 2026 : PAIEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET
Le Maire indique que le budget de la commune n'est voté qu'en avril. Cependant, au cours du 1er trimestre de l'année, des dépenses d'investissement sont à régler. Pour pouvoir effectuer les paiements, il faut que le Conseil Municipal en ait donné l'autorisation au Maire.
Cette décision doit être prise, par mesure de précaution, tous les ans. Elle autorise le Maire à régler les dépenses d'investissement jusqu'à hauteur de 25% du montant prévu en investissement au budget de l'année N-1. Ainsi les entreprises ne sont pas obligées d'attendre des mois pour voir leur facture réglée.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, autorise le Maire à régler les dépenses d'investissement jusqu'à hauteur de 25% de la somme prévue en 2025 avant le vote du budget primitif 2026.

BUDGET 2026 : AUTORISATION DE COMMENCER A VERSER LA PARTICIPATION AU SIEPEA AVANT LE VOTE DU BUDGET

Chaque année le SIEPEA demande le versement de la première (voire de la deuxième) part de la participation communale annuelle avant le vote du budget. Il faut fournir, à l'appui de ces premiers paiements, une délibération du Conseil Municipal les autorisant.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, autorise la Maire à procéder au premier et, si besoin, au deuxième versement de la participation communale au SIEPEA pour 2026 avant le vote du budget.

BUDGET COMMUNAL : VIREMENT DE CREDITS EVENTUELS

Le Maire rappelle que le budget est élaboré, puis voté chaque année en avril. Mais les chiffres votés ne sont que des prévisions. Il est parfois difficile de les respecter. En fin d'année, si pas avant, il peut être nécessaire de réajuster ces prévisions.
Ces réajustements ne peuvent, en aucun cas, changer l'équilibre du budget. S'il s'agit de « virements de crédits », on réduit un chapitre dont les crédits sont excédentaires pour reporter la même somme sur un (ou plusieurs) chapitre(s) dont les crédits sont déficitaires.
Cette année, lors du vote du budget, le Conseil Municipal a autorisé le Maire à opérer des virements de crédit de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :

- Fonctionnement : 7,5%
- Investissement : 7,5%

Le Maire souhaiterait avoir l'aval du Conseil Municipal afin de pouvoir, en cas de besoin, effectuer les virements de crédits qui seraient nécessaires au règlement des créances.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, autorise le Maire à effectuer les virements de crédits qui s'avéreraient nécessaires.

LOTISSEMENT DE FÔT : BILAN DE CLÔTURE DE L'OPERATION, RACHAT DES TERRAINS RESTANTS

Le Maire rappelle que la Commune avait signé avec la Société d'Equipement du Limousin une concession d'aménagement en vue de la réalisation du lotissement de Fôt. Cette opération a été prorogée de deux années mais est arrivée à son terme en juillet dernier.
Comme prévu, la SELI rétrocède à la collectivité les espaces communs et les lots non vendus.
Les espaces communs sont rétrocédés gratuitement à la Commune. En ce qui concerne les réseaux (voirie, assainissement), ils seront immédiatement transférés à Limoges Métropole, les espaces verts resteront propriétés de Peyrilhac.
Pour les 3 lots non vendus lors de la concession, la commune doit les racheter au prix de 109 166.67 € HT, soit 131 000 € TTC.
Les élus ont reçu le projet de délibération.
La SELI est d'accord pour octroyer à la commune des facilités de paiement. A savoir : la moitié de la somme à régler à la signature de l'acte et la seconde part début 2027.
La SELI reversera à la commune, une fois que celle-ci aura payer l'intégralité des terrains (soit en 2027), l'excédent de l'opération qui s'élève à 23 662.38 €.
L'acquisition des terrains se fera sur le budget principal. Puis, lorsque le conseil municipal voudra les commercialiser, il faudra créer un budget annexe lotissement. Ceci peut, bien sûr, intervenir en 2026.

Marcel BAYLE demande ce qui se passerait dans l'hypothèse où un acquéreur se présenterait demain ? Jérémy ROUX lui indique que sa demande serait traitée en Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide :

- D'approuver le bilan de clôture de l'opération et ainsi donner quitus à la SELI,
- D'autoriser le Maire à signer avec la SELI l'acte notarié de rachat des terrains tels que listés dans le projet de délibération,

- D'autoriser le Maire à régulariser tous les documents nécessaires découlant de l'expiration de la concession,
- D'autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires au transfert des terrains à usage de voirie et du réseau et équipement concernant la gestion des eaux usées

Le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents et représentés (un « contre » : M. ROUX, 2 abstentions : MM GROS et BAYLE), décide que le prix des terrains sera réglé en deux fois sur deux exercices comptables.

PERSONNEL COMMUNAL : PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE OBLIGATOIRE – VOLET SANTÉ

Par délibération en date du 07 avril 2025, le Conseil Municipal a décidé de donner mandat au Centre départemental de gestion de la Haute-Vienne pour négocier un accord avec les organisations syndicales représentatives et lancer la consultation pour la conclusion d'une convention de participation dans le domaine de la santé.
Pour rappel, la participation de l'employeur public au financement des garanties santé de ses agents devient obligatoire au 1er janvier 2026.

Le CDG 87 a lancé, en avril dernier, un appel d'offres mutualisé avec 2 autres CDG de la région Nouvelle Aquitaine.
Les élus du conseil d'administration du CDG87 ont, après un avis favorable du CST (Comité Social Territorial), retenu l'offre de la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT) pour la mise en place de la convention de participation en matière de santé à compter du 1er janvier 2026.

Des réunions de présentation ont eu lieu au cours du mois de septembre afin de présenter l'offre aux collectivités.
Quelques points sont à souligner :

- Si la collectivité souscrit à la convention de participation, l'adhésion reste facultative pour les agents (ce qui est important, notamment pour les agents bénéficiant de la mutuelle de leur conjoint) ;
- Le montant minimal de participation est de 15 €. Sachant qu'actuellement, il est de 20 € dans la collectivité ;
- La convention de participation concerne également les agents retraités et en disponibilité ;
- L'augmentation des cotisations pendant la durée de la convention est encadrée ;
- Les agents peuvent souscrire un contrat à n'importe quel moment de la convention. En revanche, toute sortie est définitive ;
- Enfin, un agent qui part de la collectivité peut conserver le bénéfice de cette mutuelle pendant toute la durée de la convention (soit jusqu'en 2031).

Suite à la réunion d'information, un travail de comparaison entre les contrats de mutuelle santé des agents de la commune bénéficiant actuellement de la participation employeur et les propositions de la MNT a été réalisé.
Il en ressort qu'à prestation égale, les agents bénéficieraient de montant de cotisation plus intéressants.

Au vu de ces éléments, le Maire a saisi le CST (procédure obligatoire) afin d'indiquer que la Commune serait intéressée pour entrer dans le contrat collectif à adhésion facultative proposé par le CDG87. Il a proposé un montant de participation de 25 € mensuel dans la limite du montant payé par l'agent.

Le Comité Social Territorial s'est réuni le 6 novembre dernier et a émis un avis favorable à ce projet. Les représentants du personnel indiquent toutefois « regretter que le montant forfaitaire de participation ne soit pas au moins de 35 € correspondant à la moitié de la cotisation en niveau 3 d'un agent dans la tranche d'âge 41/50 ans inclus ».

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide d'adhérer à la convention de participation proposée par le CDG 87 et de proposer aux agents de la collectivité une participation employeur de 25 € mensuel dans la limite du montant de la cotisation payée par l'agent.

PERSONNEL COMMUNAL : VALIDATION DU DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Le Maire explique que la prévention des risques professionnels consiste à éviter un accident de service / travail, une maladie professionnelle ou, d'une manière plus générale, l'apparition d'une situation de danger. Si un risque ne peut être évité, des mesures de protection visant à limiter ses conséquences doivent être mises en place.
Les enjeux de la prévention sont multiples :

- L'enjeu humain :
  - Préserver l'intégrité physique et la santé des agents,
  - Améliorer les conditions de travail,
  - Favoriser la motivation et l'implication des agents au travail.
- L'enjeu social :
  - Améliorer l'environnement de travail,
  - Réduire l'absentéisme,
  - Augmenter l'efficience.
- L'enjeu économique :
  - Diminuer les coûts relatifs à la réparation, à l'indemnisation d'un accident ou d'une maladie,
  - Préserver les outils de production.
- L'enjeu juridique :
  - Éviter les pénalités et les condamnations.

L'autorité territoriale est chargée d'assurer la santé et la sécurité des agents placés sous son autorité. De ce fait, il lui revient d'organiser au mieux la prévention des risques professionnels dans sa collectivité. Au-delà d'actions ponctuelles, l'autorité territoriale doit engager une réelle démarche de prévention au quotidien, en sensibilisant et mobilisant l'ensemble de son personnel, aux problèmes de la prévention. L'engagement et la volonté de chacun sont indispensables pour faire progresser la prévention.

L'évaluation des risques a pour objectif de détecter les risques auxquels sont exposés les agents et de proposer des mesures de prévention afin d'éliminer ou de réduire les risques et d'améliorer les conditions de travail d'une manière générale.

La réglementation impose d'évaluer les risques sur tous les postes de travail. Les résultats de cette évaluation doivent être consignés dans un document unique qui sera mis à jour régulièrement : le Document Unique.

Ce document a été transmis aux élus avant la réunion. C'est lui, ainsi que le plan d'actions également transmis, qui ont été soumis à l'avis du comité Social Territorial lors de sa séance du 29 septembre dernier. Le CST a émis un avis favorable à ces documents.

C'est Jérémy ROUX qui a suivi le dossier du côté des élus. Il salue le travail réalisé par Sammantha LEBRAUD, assistant prévention de la collectivité. Elle a rencontré les agents, recenser et évaluer les risques. Jérémy ROUX, quant à lui, s'est seulement occupé du plan d'actions. La plupart des éléments de ce plan est facile à mettre en place et peu coûteuse.
Le Conseil Municipal félicite l'agent pour son travail.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, valide ce document ainsi que le plan d'action.

INFORMATIONS

SIEPEA

Le Maire donne la parole à Nathalie FONTAINE.
Elle donne les éléments financiers définitifs concernant la construction du pôle enfance.
Coût : 3 177 000.00 € HT, soit 4 052 000.00 € TTC

Elle rappelle que la construction est intervenue au pire moment pour l'achat des matériaux et les taux d'emprunt.
Recettes : le SIEPEA a obtenu et récupéré 2 909 000.00 € de subvention et de FCTVA.
Il reste à charge à ce jour : 1 143 000.00 € auxquels s'ajoutent 153 000.00 € d'équipements (= 1 296 000.00 € cumulés)
Nathalie FONTAINE indique qu'il manque le versement de subventions :

- La dernière tranche de la subvention départementale (75 000.00 €),
- Le FEDER (60 000.00 €) qui ne sera versé qu'une fois que le Département aura versé le solde de sa subvention,
- Une subvention spécifique éco-responsable du Département a été sollicité, pour le moment il n'est pas assuré que le syndicat la perçoive. Elle serait de 70 000.00 €.

Concernant la première année d'exploitation de l'équipement photovoltaïque, il ressort que 68 749 KWh ont été produit. 34.81 % de cette production a été autoconsommée.
La consommation électrique du pôle est de 48 662 KWh. 49,18% de cette consommation est issue de l'autoproduction. Cela représente une économie de 3 925.00 €. L'installation devrait être amortie en 4 ans.
En revanche, cette production photovoltaïque devait obligatoirement faire l'objet d'un budget annexe, les recettes qui en sont issues sont bloquées sur ce budget. Le syndicat espère pouvoir bientôt intégrer le budget annexe dans le budget principal.
Nathalie FONTAINE transmettra au secrétariat de mairie le fichier détaillant l'opération. Celui-ci sera joint au procès-verbal de la réunion.

Proposition de la société AXA – offre « ma protection pour votre commune »
Le Maire explique que M. DETIENNE, chargé de clientèle AXA m'a approché afin de me présenter l'offre « ma protection pour votre commune ».
Cette offre a pour but de faire bénéficier aux habitants de la commune ou gérant d'une entreprise située sur la commune d'un tarif négocié avec des réductions allant de - 20 % à - 10%.
Cette offre concerne toutes les personnes qui n'ont pas de contrat de mutuelle obligatoire par leur employeur.
Il ne s'agit pas d'un contrat unique, l'offre est présentée comme simple, modulable et adaptée aux besoins de chacun.
Tous les contrats donnent accès au 100% Santé (0 reste à charge mis en place par le gouvernement).
L'engagement de la collectivité est de mettre à disposition d'AXA France un local et d'informer les habitants de la commune. L'engagement d'AXA est d'appliquer les réductions proposées. L'accord est pour 1 an.
Il m'est proposé de signer une convention avec AXA.
Le Maire souhaitait avoir l'avis des élus sur cette question quant à la proposition.
Après discussion, les élus ne trouvent pas opportun de donner suite à cette proposition émanant d'une société privée.

Distribution des colis et goûter des aînés
Le Maire indique les dates des manifestations de fin d'année.
La distribution des colis des aînés aura lieu le week-end du 29 novembre.
Le goûter se tiendra le vendredi 05 décembre à partir de 14h00 à la salle polyvalente.
Le marché de Noël se tiendra le 21 décembre en matinée.

Vœux du Maire
La cérémonie des vœux se tiendra le jeudi 08 janvier 2026 à 19h00 à la salle polyvalente.

Enquête publique menée par Limoges Métropole à Chavaignac
Le Maire explique que la propriétaire de la maison située sur la route de la digue de l'étang de Chavaignac, Mme ROGAN a demandé à la communauté urbaine de pouvoir acquérir cette voirie.
Limoges Métropole a réservé une suite favorable à cette demande et va soumettre ce projet à enquête publique en décembre prochain.
Mme ROGAN a indiqué qu'elle était tout à fait favorable à laisser les piétons et les vélos continuer à emprunter cette voirie. Il serait peut-être intéressant que la Commune l'indique au registre d'enquête afin que cela soit bien pris en compte par le commissaire enquêteur. Le Maire signale qu'il rencontrera ce dernier le 21 novembre pour une visite sur site.

Pierrette RIFFAUD attire l'attention sur la nécessité de bien se pencher sur les modalités d'entretien en cas de mise en place d'une servitude de passage.
Il ne faudrait pas que la Commune se retrouve dans l'obligation d'entretenir le passage.
Marcel BAYLE a été surpris de voir des plots barrer la route lors de son passage récent à Chavaignac.

Projet à la Mothe
Le Maire explique qu'il a rencontré un acquéreur potentiel du domaine de la Mothe. Celui-ci a un projet d'activité économique et voulait connaître la position du Maire notamment concernant l'implantation de nouvelles structures.
Le Maire lui a indiqué ne pas être un frein à ce projet.

Véhicule pour les services techniques
Une nouvelle voiture a été achetée pour les services techniques en remplacement de la voiture actuelle. La livraison est prévue pour le 20 novembre.

Questions diverses
Le Maire explique que, le Préfet était absent lors de l'assemblée générale des Maires du Département. Une nouvelle réunion à Limoges est prévue le 12 décembre prochain. Le courrier d'invitation sera transmis à tous les élus.

Fin de séance : 21h20.

PARTENAIRE	MONTANT SOLLICITÉ	MONTANT ATTRIBUÉ	MONTANT PAYÉ 2023	MONTANT PAYÉ 2024	MONTANT PAYÉ 2025	MONTANT PAYÉ 2026	RESTE
CAF - Partie crèche	585 000,00 €	585 000,00 €	157 972,96 €	427 027,04 €			0,00 €
CAF - Partie RPE	189 591,00 €	189 591,00 €	51 164,88 €	138 426,12 €			0,00 €
CAF - Partie ALSH	300 000,00 €	300 000,00 €	81 007,83 €	218 992,17 €			0,00 €
CD87 - Partie pôle administratif	67 220,00 €	67 220,00 €	20 758,53 €	46 461,47 €			0,00 €
CD87 - Partie crèche/RPE/ALSH	344 895,00 €	270 000,00 €	56 559,46 €	138 440,54 €	75 000,00 €		0,00 €
CD87 - Photovoltaïque	9 840,00 €	9 840,00 €		9 840,00 €			0,00 €
CD87 - Bonus Agenda 21	70 000,00 €						0,00 €
CD87 - Chaufferie bois	19 140,00 €	19 140,00 €		19 140,00 €			0,00 €
Etat (DETR)	600 000,00 €	600 000,00 €	90 000,00 €	510 000,00 €			0,00 €
Etat (DSIL)	300 000,00 €	200 000,00 €	60 000,00 €	140 000,00 €			0,00 €
Limoges Métropole (axe 5 FEDER)	60 000,00 €	Dossier déposé 14/06/24					
	2 545 686,00 €	2 240 791,00 €	517 463,66 €	1 648 327,34 €	75 000,00 €	0,00 €	0,00 €

DETAILS PAIEMENTS CD87	MONTANT ATTRIBUÉ	MONTANT REÇU		RESTE
Partie pôle administratif - Tranche 1	20 000,00 €	20 000,00 €	100,00%	0,00 €
Partie pôle administratif - Tranche 2	20 000,00 €	20 000,00 €	100,00%	0,00 €
Partie pôle administratif - Tranche 3	27 220,00 €	27 220,00 €	100,00%	0,00 €
Partie crèche/RPE/ALSH - Tranche 1	30 000,00 €	30 000,00 €	100,00%	0,00 €
Partie crèche/RPE/ALSH - Tranche 2	30 000,00 €	30 000,00 €	100,00%	0,00 €
Partie crèche/RPE/ALSH - Tranche 3	45 000,00 €	45 000,00 €	100,00%	0,00 €
Partie crèche/RPE/ALSH - Tranche 4	45 000,00 €	45 000,00 €	100,00%	0,00 €
Partie crèche/RPE/ALSH - Tranche 5	45 000,00 €	45 000,00 €	100,00%	0,00 €
Partie crèche/RPE/ALSH - Tranche 6	75 000,00 €	75 000,00 €	100,00%	0,00 €
Partie crèche/RPE/ALSH - Tranche 7	74 895,00 €			
CD87 - Bonus Agenda 21	70 000,00 €			

LOT	ENTREPRISE	MARCHE INITIAL	AVENANT 1	AVENANT 2	AVENANT 3	MARCHE ACTUEL	
Lot 1: Terrassements - VRD - Espaces verts	SARL SERGE PINAUD TP	247 663,00 €				247 663,00 €	0,00%
Lot 2: Gros-oeuvre	SAS MAZIERE Michel	724 127,90 €	8 633,70 €	-20 825,00 €	2 144,40 €	714 081,00 €	-1,39%
Lot 3: Ravalement	JFC RAVALEMENT	75 865,88 €				75 865,88 €	0,00%
Lot 4: Charpente bois	SARL ABAUX	90 753,63 €	0,00 €			90 753,63 €	0,00%
Lot 5: Couverture tuile	SARL ABAUX	115 246,37 €				115 246,37 €	0,00%
Lot 6: Serrurerie - Couverture métallique et polycarbonate	PB METALLERIE	118 900,11 €	8 497,81 €			127 397,92 €	7,15%
Lot 7: Étanchéité	SAS DME	54 457,00 €	940,00 €			55 397,00 €	1,73%
Lot 8: Menuiseries extérieures aluminium	SCAL	238 382,00 €				238 382,00 €	0,00%
Lot 9: Plâtrerie - Isolation - Faux-plafonds	SAS SUDRIE	241 973,00 €	20 145,20 €	6 670,00 €		268 788,20 €	11,08%
Lot 10: Menuiseries intérieures	SAS DIATAXI	188 738,56 €	5 720,29 €	759,27 €	20 909,85 €	216 127,97 €	14,51%
Lot 11: Carrelages - Faïences	SAS ALLIANCE CARRELAGE 87	51 208,00 €	-3 900,00 €			47 308,00 €	-7,62%
Lot 12: Sols souples	SOLS BOUTIC	83 912,81 €				83 912,81 €	0,00%
Lot 13: Peintures	SAS ROUGIER BATIMENT	52 843,42 €				52 843,42 €	0,00%
Lot 14: Chauffage - Ventilation - Plomberie - Sanitaires	SL THERMIQUE	411 540,00 €	1 337,50 €			412 877,50 €	0,32%
Lot 15: Électricité	SAS GECC	192 000,00 €	498,68 €			192 498,68 €	0,26%
Lot 16: Photovoltaïque	INEO CENTRE	75 585,48 €				75 585,48 €	0,00%
		2 963 197,16 €	**41 873,18 €**	**-13 395,73 €**	**23 054,25 €**	**3 014 728,86 €**	1,74%

LOT	ENTREPRISE	HT	TTC		Réception	HT	TTC	Dépassement HT	Dépassement TTC
Lot 1: Terrassements - VRD - Espaces verts	SARL SERGE PINAUD TP	76 750,60 €	92 100,72 €	Situation 1	Mars 2023	247 663,00 €	297 195,60 €	5 798,77 €	6 958,52 €
		11 502,21 €	13 802,65 €	Situation 2	Janvier 2024			2,34%	
		28 096,07 €	33 715,28 €	Situation 3	Février 2024				
		24 495,91 €	29 395,09 €	Situation 4	Mai 2024				
		32 854,06 €	39 424,87 €	Situation 5	Juin 2024				
		67 016,28 €	80 419,54 €	Situation 6	Juillet 2024				
		12 746,64 €	15 295,97 €	DGD	Août 2024				
Lot 2: Gros-oeuvre	SAS MAZIERE Michel	83 944,95 €	100 733,94 €	Situation 1	Avril 2023	714 081,00 €	856 897,20 €	14 050,05 €	16 860,06 €
		162 774,84 €	195 329,81 €	Situation 2	Mai 2023			1,97%	
		160 797,20 €	192 956,64 €	Situation 3	Juin 2023				
		61 345,15 €	73 614,18 €	Situation 4	Juillet 2023				
		95 089,44 €	114 107,33 €	Situation 5	Septembre 2023				
		93 029,45 €	111 635,34 €	Situation 6	Octobre 2023				
		22 895,32 €	27 474,38 €	Situation 7	Novembre 2023				
		28 378,18 €	34 053,82 €	Situation 8	Janvier 2024				
		9 926,52 €	11 911,82 €	Situation 9	Mai 2024				
		9 950,00 €	11 940,00 €	DGD	Septembre 2024				
Lot 3: Ravalement	JFC RAVALEMENT	10 878,49 €	13 054,19 €	Situation 1	Février 2024	75 865,88 €	91 039,06 €	-3 816,48 €	-4 579,78 €
		44 674,16 €	53 608,99 €	Situation 2	Mars 2024			-5,03%	
		8 124,79 €	9 749,75 €	Situation 3	Avril 2024				
		8 371,96 €	10 046,35 €	DGD	Septembre 2024				
Lot 4: Charpente bois	SARL ABAUX	10 524,20 €	12 629,04 €	Situation 1	Juin 2023	90 753,63 €	108 904,36 €	1 835,76 €	2 202,91 €
		14 460,46 €	17 352,55 €	Situation 2	Juillet 2023			2,02%	
		18 464,84 €	22 157,81 €	Situation 3	Septembre 2023				
		36 058,90 €	43 270,68 €	Situation 4	Novembre 2023				
		8 283,28 €	9 939,94 €	Situation 5	Décembre 2023				
		4 797,71 €	5 757,25 €	DGD	Octobre 2024				
Lot 5: Couverture tuile	SARL ABAUX	40 771,37 €	48 925,64 €	Situation 1	Juillet 2023	115 246,37 €	138 295,64 €	3 715,94 €	4 459,13 €
		17 416,90 €	20 900,28 €	Situation 2	Septembre 2023			3,22%	
		24 161,92 €	28 994,30 €	Situation 3	Novembre 2023				
		28 800,73 €	34 560,88 €	Situation 4	Décembre 2023				
		1 624,64 €	1 949,57 €	Situation 5	Janvier 2024				
		6 186,75 €	7 424,10 €	DGD	Octobre 2024				
Lot 6: Serrurerie - Couverture métallique et polycarbonate	PB METALLERIE	5 268,44 €	6 322,13 €	Situation 1	Juin 2023	~~127 370,62 €~~	~~152 844,74 €~~		
		3 942,24 €	4 730,69 €	Situation 2	Septembre 2023	83 152,67 €	99 783,20 €	-5 620,74 €	-6 744,89 €
		13 788,59 €	16 546,31 €	Situation 3	Novembre 2023			-6,76%	
		9 503,11 €	11 403,73 €	Situation 4	Février 2024				
		19 030,15 €	22 836,18 €	Situation 5	Juin 2024				
		25 999,40 €	31 199,28 €	Situation 6	Juillet 2024				
		-4 157,63 €	-4 989,16 €	Retenue de garantie					
Lot 6bis: Serrurerie - Couverture métallique et polycarbonate	JOUANDOU	37 307,92 €	44 769,50 €	Situation 1	Février 2025	44 245,25 €	53 094,30 €		0,00 €
		6 937,33 €	8 324,80 €	DGD	Juin 2025				

Lot 7: Étanchéité	SAS DME	1 721,14 €	2 065,37 €	Situation 1	Août 2023	55 397,00 €	66 476,40 €	-121,12 €	-145,34 €
		1 553,13 €	1 863,76 €	Situation 2	Septembre 2023			-0,22%	
		9 176,76 €	11 012,11 €	Situation 3	Octobre 2023				
		476,80 €	572,16 €	Situation 4	Novembre 2023				
		19 728,00 €	23 673,60 €	Situation 5	Janvier 2024				
		4 545,98 €	5 455,18 €	Situation 6	Février 2024				
		6 116,83 €	7 340,20 €	Situation 7	Mars 2024				
		5 120,86 €	6 145,03 €	Situation 8	Avril 2024				
		4 083,15 €	4 899,78 €	Situation 9	Juin 2024				
		2 753,23 €	3 303,88 €	DGD	Juillet 2024				
Lot 8: Menuiseries extérieures aluminium	SCAL	24 933,12 €	29 919,74 €	Situation 1	Juillet 2023	238 382,00 €	286 058,40 €	-9 625,68 €	-11 550,82 €
		23 375,33 €	28 050,40 €	Situation 2	Août 2023			-4,04%	
		23 452,62 €	28 143,14 €	Situation 3	Septembre 2023				
		40 284,73 €	48 341,68 €	Situation 4	Octobre 2023				
		67 866,30 €	81 439,56 €	Situation 5	Décembre 2023				
		18 345,47 €	22 014,56 €	Situation 6	Février 2024				
		30 498,75 €	36 598,50 €	DGD	Septembre 2024				
Lot 9: Plâtrerie - Isolation - Faux-plafonds	SAS SUDRIE	33 247,58 €	39 897,10 €	Situation 1	Août 2023	268 788,20 €	322 545,84 €	7 554,24 €	9 065,09 €
		33 824,36 €	40 589,23 €	Situation 2	Octobre 2023			2,81%	
		36 131,28 €	43 357,54 €	Situation 3	Novembre 2023				
		22 335,05 €	26 802,06 €	Situation 4	Décembre 2023				
		56 307,49 €	67 568,99 €	Situation 5	Janvier 2024				
		24 378,34 €	29 254,01 €	Situation 6	Février 2024				
		12 664,71 €	15 197,65 €	Situation 7	Mars 2024				
		14 470,47 €	17 364,56 €	Situation 8	Mai 2024				
		20 776,61 €	24 931,93 €	Situation 9	Juin 2024				
		7 560,81 €	9 072,97 €	Situation 10	Juillet 2024				
		14 645,74 €	17 574,89 €	DGD	Septembre 2024				
Lot 10: Menuiseries intérieures	SAS DIATAXI	8 787,76 €	10 545,31 €	Situation 1	Juillet 2023	216 127,97 €	259 353,56 €	3 966,76 €	4 760,11 €
		9 087,62 €	10 905,14 €	Situation 2	Septembre 2023			1,84%	
		9 778,06 €	11 733,67 €	Situation 3	Octobre 2023				
		3 193,83 €	3 832,60 €	Situation 4	Novembre 2023				
		11 013,52 €	13 216,22 €	Situation 5	Décembre 2023				
		28 774,81 €	34 529,77 €	Situation 6	Janvier 2024				
		17 795,26 €	21 354,31 €	Situation 7	Février 2024				
		7 570,67 €	9 084,80 €	Situation 8	Mars 2024				
		24 248,16 €	29 097,79 €	Situation 9	Avril 2024				
		20 712,58 €	24 855,10 €	Situation 10	Mai 2024				
		23 745,16 €	28 494,19 €	Situation 11	Juin 2024				
		42 450,22 €	50 940,26 €	Situation 12	Juillet 2024				
		12 937,08 €	15 524,50 €	DGD	Août 2024				
Lot 11: Carrelages - Faïences	SAS ALLIANCE CARRELAGE 87	26 116,08 €	31 339,30 €	Situation 1	Décembre 2023	47 308,00 €	56 769,60 €	974,17 €	1 169,00 €
		13 019,79 €	15 623,75 €	Situation 2	Janvier 2024			2,06%	
		6 440,24 €	7 728,29 €	Situation 3	Mai 2024				
		2 706,06 €	3 247,27 €	DGD	Septembre 2024				

Lot 12: Sols souples	SOLS BOUTIC	28 122,67 €	33 747,20 €	Situation 1	Janvier 2024	83 912,81 €	100 695,37 €	2 442,21 €	2 930,65 €
		25 796,87 €	30 956,24 €	Situation 2	Février 2024			2,91%	
		18 998,10 €	22 797,72 €	Situation 3	Avril 2024				
		8 187,25 €	9 824,70 €	Situation 4	Mai 2024				
		5 250,13 €	6 300,16 €	DGD	Octobre 2024				
Lot 13: Peintures	SAS ROUGIER BATIMENT	6 792,90 €	8 151,48 €	Situation 1	Octobre 2023	52 843,42 €	63 412,10 €	1 468,31 €	1 761,97 €
		5 309,86 €	6 371,83 €	Situation 2	Janvier 2024			2,78%	
		9 392,11 €	11 270,53 €	Situation 3	Février 2024				
		9 608,02 €	11 529,62 €	Situation 4	Mars 2024				
		6 512,26 €	7 814,71 €	Situation 5	Avril 2024				
		5 665,78 €	6 798,94 €	Situation 6	Mai 2024				
		9 940,15 €	11 928,18 €	Situation 7	Juillet 2024				
		1 090,65 €	1 308,78 €	DGD	Septembre 2024				
Lot 14: Chauffage - Ventilation - Plomberie - Sanitaires	SL THERMIQUE	21 241,08 €	25 489,30 €	Situation 1	Septembre 2023	412 877,50 €	495 453,00 €	9 722,83 €	11 667,40 €
		89 062,39 €	106 874,87 €	Situation 2	Octobre 2023			2,35%	
		29 457,35 €	35 348,82 €	Situation 3	Novembre 2023				
		21 206,03 €	25 447,24 €	Situation 4	Décembre 2023				
		24 477,36 €	29 372,83 €	Situation 5	Janvier 2024				
		67 520,72 €	81 024,86 €	Situation 6	Février 2024				
		50 323,69 €	60 388,43 €	Situation 7	Mars 2024				
		43 847,73 €	52 617,28 €	Situation 8	Avril 2024				
		33 092,95 €	39 711,54 €	Situation 9	Juin 2024				
		42 371,03 €	50 845,24 €	DGD	Octobre 2024				
Lot 15: Électricité	SAS GECC	11 831,10 €	14 197,32 €	Situation 1	Septembre 2023	192 498,68 €	230 998,42 €	4 739,05 €	5 686,86 €
		3 881,55 €	4 657,86 €	Situation 2	Octobre 2023			2,46%	
		7 876,56 €	9 451,87 €	Situation 3	Novembre 2023				
		11 796,58 €	14 155,90 €	Situation 4	Décembre 2023				
		8 075,28 €	9 690,34 €	Situation 5	Janvier 2024				
		19 387,99 €	23 265,59 €	Situation 6	Février 2024				
		20 247,81 €	24 297,37 €	Situation 7	Mars 2024				
		25 041,38 €	30 049,66 €	Situation 8	Avril 2024				
		37 969,78 €	45 563,74 €	Situation 9	Mai 2024				
		20 455,02 €	24 546,02 €	Situation 10	Juin 2024				
		20 619,97 €	24 743,96 €	Situation 11	Juillet 2024				
		10 054,71 €	12 065,65 €	DGD	Août 2024				
Lot 16: Photovoltaïque	INEO CENTRE	2 667,72 €	3 201,27 €	Avance	Mars 2023	75 585,48 €	90 702,58 €	1 814,05 €	2 176,86 €
		54 662,27 €	65 594,73 €	Situation 1	Juin 2024			2,40%	
		5 580,89 €	6 697,07 €	Situation 2	Juillet 2024				
		14 488,65 €	17 386,38 €	DGD	Octobre 2024				
		3 049 469,35 €	**3 659 363,24 €**			**3 014 728,86 €**	**3 617 674,63 €**	**38 898,12 €**	**46 677,74 €**
								1,29%	
		101,15%							

		HT	TTC
Foncier	Achat du terrain	1,00 €	1,00 €
	Frais de notaire	1 900,00 €	1 900,00 €
	Bornage du terrain	1 191,00 €	1 429,20 €
	Relevé topographique	1 260,00 €	1 512,00 €
Raccordements	Branchement assainissement	5 861,61 €	7 033,94 €
	Branchement eau potable	1 554,36 €	1 865,24 €
	Branchement électricité	12 251,62 €	14 701,94 €
	Branchement téléphone	2 057,50 €	2 469,00 €
Etudes	Etude de sol	3 194,00 €	3 832,80 €
	Etude émanations de radon	1 835,00 €	2 202,00 €
	Etude imperméabilité du sol	1 648,10 €	1 977,72 €
	Etude photovoltaïque	3 200,00 €	3 840,00 €
Publications marchés	Frais d'insertion AAPC	6 607,90 €	7 929,48 €
Maîtrise d'œuvre	Maîtrise d'œuvre	222 225,42 €	266 670,47 €
	OPC	24 531,38 €	29 437,62 €
Contrôle technique	Contrôle technique	6 245,86 €	7 495,04 €
CSPS	CSPS	4 000,00 €	4 800,00 €
Travaux	Travaux	3 053 626,98 €	3 664 352,39 €
Autres	Clôtures	16 908,40 €	20 290,08 €
	Terrassements abords	3 048,50 €	3 658,20 €
	Parvis RPE	2 200,00 €	2 640,00 €
	Signalétique extérieure	2 120,14 €	2 544,17 €
Equipements	Sécurité incendie	4 444,01 €	5 332,81 €
	Matériel de cuisine	29 191,00 €	35 029,20 €
	Matériel de téléphonie	3 131,32 €	3 757,58 €
	Mobilier	59 929,17 €	71 915,00 €
	Matériel divers (entretien, vaisselle, linge, etc.)	19 394,76 €	23 273,60 €
	Logiciel AIGA	12 132,54 €	14 559,06 €
		3 505 691,57 €	**4 206 449,54 €**

	NOTIFIÉ	SOLLICITÉ
CAF	1 074 591,00 €	
CD87 aides aux communes	347 060,00 €	491 955,00 €
CD87 chaufferie bois	19 140,00 €	
Etat (DETR)	600 000,00 €	
Etat (DSIL)	200 000,00 €	
Limoges Métropole (axe 5 FEDER)	En instruction	60 000,00 €
Subventions équipements	40 401,57 €	
Remboursement notaire	235,00 €	
Retenue de garantie lot 6	4 157,63 €	
FCTVA	690 025,98 €	

Solde 1 230 838,36 €

2 975 611,18 €

	HT	TTC	
Marché de maîtrise d'œuvre - Frais d'insertion AAPC	2 012,00 €	2 414,40 €	Payé 2021
Relevé topographique	1 260,00 €	1 512,00 €	Payé 2021
Contrôle technique signature contrat	278,00 €	333,60 €	Payé 2021
MOE Esquisse	10 626,00 €	12 751,20 €	Payé 2021
Etude de sol	3 194,00 €	3 832,80 €	Payé 2022
Etude imperméabilité du sol	1 648,10 €	1 977,72 €	Payé 2022
Etude émanations de radon	1 835,00 €	2 202,00 €	Payé 2022
Mission SPS	1 000,00 €	1 200,00 €	Payé 2022
MOE APS	15 939,00 €	19 126,80 €	Payé 2022
Bornage du terrain	1 191,00 €	1 429,20 €	Payé 2022
Achat du terrain	1,00 €	1,00 €	Payé 2022
Frais de notaire	1 900,00 €	1 900,00 €	Payé 2022
Marché de travaux - Frais d'insertion AAPC	2 925,90 €	3 511,08 €	Payé 2022
Contrôle technique Esquisse	355,97 €	427,16 €	Payé 2023
Contrôle technique APS/APD	415,29 €	498,35 €	Payé 2023
MOE APD	30 107,00 €	36 128,40 €	Payé 2023
MOE Etudes de projet	33 649,00 €	40 378,80 €	Payé 2023
OPC	977,50 €	1 173,00 €	Payé 2023
Contrôle technique PRO/DCE	415,29 €	498,35 €	Payé 2023
Mission SPS	257,00 €	308,40 €	Payé 2023
Marché de travaux (relance lot 6) - Frais d'insertion AAPC	1 210,00 €	1 452,00 €	Payé 2023
Marché de travaux - Frais avis d'attribution	460,00 €	552,00 €	Payé 2023
MOE avenant régul Esquisse, APS, APD, Projet	23 013,97 €	27 616,76 €	Payé 2023
MOE Assistance contrats de travaux	17 778,03 €	21 333,63 €	Payé 2023
MOE Visa études d'exécution	888,90 €	1 066,68 €	Payé 2023
MOE Direction travaux	3 000,04 €	3 600,04 €	Payé 2023
OPC	1 385,52 €	1 662,62 €	Payé 2023
Mission SPS	246,00 €	295,20 €	Payé 2023
Mission SPS	237,00 €	284,40 €	Payé 2023
Contrôle technique Travaux	461,30 €	553,56 €	Payé 2023
Mission SPS	227,00 €	272,40 €	Payé 2023
Contrôle technique Travaux	435,36 €	522,43 €	Payé 2023
Branchement eau potable	1 554,36 €	1 865,24 €	Payé 2023
Branchement assainissement	5 861,61 €	7 033,94 €	Payé 2023
Contrôle technique Travaux	410,69 €	492,83 €	Payé 2023
Mission SPS	216,00 €	259,20 €	Payé 2023
MOE Visa études d'exécution	2 666,71 €	3 200,05 €	Payé 2023
MOE Direction travaux	9 000,13 €	10 800,15 €	Payé 2023
OPC	4 156,57 €	4 987,88 €	Payé 2023
Contrôle technique Travaux	380,21 €	456,25 €	Payé 2023
Mission SPS	207,00 €	248,40 €	Payé 2023
MOE Visa études d'exécution	888,90 €	1 066,68 €	Payé 2023
MOE Direction travaux	3 000,05 €	3 600,06 €	Payé 2023
OPC	1 385,52 €	1 662,62 €	Payé 2023
Contrôle technique Travaux	354,10 €	424,92 €	Payé 2023
Mission SPS	197,00 €	236,40 €	Payé 2023
Contrôle technique Travaux	328,73 €	394,48 €	Payé 2023
Mission SPS	186,00 €	223,20 €	Payé 2023
MOE Visa études d'exécution	1 777,80 €	2 133,37 €	Payé 2023
MOE Direction travaux	6 000,09 €	7 200,10 €	Payé 2023
OPC	2 771,05 €	3 325,26 €	Payé 2023
Mission SPS	177,00 €	212,40 €	Payé 2023
Contrôle technique Travaux	249,86 €	299,83 €	Payé 2023
Contrôle technique Travaux	224,35 €	269,22 €	Payé 2023
Mission SPS	167,00 €	200,40 €	Payé 2023
OPC	1 385,52 €	1 662,62 €	Payé 2023
Contrôle technique Travaux	302,56 €	363,07 €	Payé 2023
Mission SPS	156,00 €	187,20 €	Payé 2023
OPC	1 385,52 €	1 662,62 €	Payé 2023
Travaux	1 373 319,58 €	1 647 983,51 €	Payé 2023
Mission SPS	126,00 €	151,20 €	Payé 2024
Contrôle technique Travaux	196,53 €	235,84 €	Payé 2024
MOE Visa études d'exécution	4 130,78 €	4 956,94 €	Payé 2024
MOE Direction travaux	13 941,37 €	16 729,64 €	Payé 2024
OPC	2 771,04 €	3 325,25 €	Payé 2024
Mission SPS	147,00 €	176,40 €	Payé 2024
Contrôle technique Travaux	277,89 €	333,47 €	Payé 2024
Mission SPS	117,00 €	140,40 €	Payé 2024
Contrôle technique Travaux	172,41 €	206,89 €	Payé 2024
MOE Visa études d'exécution	941,19 €	1 129,42 €	Payé 2024
MOE Direction travaux	3 176,52 €	3 811,82 €	Payé 2024
OPC	1 385,53 €	1 662,64 €	Payé 2024
Etude photovoltaïque	3 200,00 €	3 840,00 €	Payé 2024
MOE Visa études d'exécution	941,19 €	1 129,43 €	Payé 2024
MOE Direction travaux	3 176,52 €	3 811,82 €	Payé 2024
OPC	1 385,52 €	1 662,62 €	Payé 2024
Mission SPS	137,00 €	164,40 €	Payé 2024
Contrôle technique Travaux	144,38 €	173,26 €	Payé 2024

	NOTIFIÉ	SOLLICITÉ
CAF	1 074 591,00 €	
CD87 aides aux communes	347 060,00 €	491 955,00 €
CD87 chaufferie bois	19 140,00 €	
Etat (DETR)	600 000,00 €	
Etat (DSIL)	200 000,00 €	
Limoges Métropole (axe 5 FEDER)	En instruction	60 000,00 €
Remboursement notaire	235,00 €	
Retenue de garantie lot 6	4 157,63 €	
FCTVA	664 785,60 €	

Branchement électricité	12 251,62 €	14 701,94 €	Payé 2024
Contrôle technique Travaux	116,80 €	140,16 €	Payé 2024
MOE Visa études d'exécution	941,19 €	1 129,43 €	Payé 2024
MOE Direction travaux	3 176,51 €	3 811,81 €	Payé 2024
OPC	1 385,52 €	1 662,62 €	Payé 2024
MOE Visa études d'exécution	941,19 €	1 129,43 €	Payé 2024
MOE Direction travaux	3 176,51 €	3 811,81 €	Payé 2024
OPC	1 385,52 €	1 662,62 €	Payé 2024
Contrôle technique Travaux	92,16 €	110,59 €	Payé 2024
MOE Visa études d'exécution	3 660,18 €	4 392,22 €	Payé 2024
MOE Direction travaux	3 176,51 €	3 811,81 €	Payé 2024
OPC	1 385,53 €	1 662,63 €	Payé 2024
Mission SPS	200,00 €	240,00 €	Payé 2024
Contrôle technique Attestation accessibilité hand	267,73 €	321,28 €	Payé 2024
Contrôle technique Rapport final	366,25 €	439,50 €	Payé 2024
MOE Direction travaux	3 176,53 €	3 811,84 €	Payé 2024
OPC	1 385,52 €	1 662,62 €	Payé 2024
MOE Assistance à réception	6 666,76 €	8 000,11 €	Payé 2024
Clôtures	16 908,40 €	20 290,08 €	Payé 2024
Terrassements abords	3 048,50 €	3 658,20 €	Payé 2024
Parvis RPE	2 200,00 €	2 640,00 €	Payé 2024
Signalétique extérieure	2 120,14 €	2 544,17 €	Payé 2024
Branchement téléphone	1 043,50 €	1 252,20 €	Payé 2024
Branchement téléphone	1 014,00 €	1 216,80 €	Payé 2024
Travaux	1 636 062,15 €	1 963 274,58 €	Payé 2024
MOE Direction travaux	6 000,09 €	7 200,11 €	Payé 2025
MOE Assistance à réception	6 000,09 €	7 200,11 €	Payé 2025
MOE Assistance à réception	666,67 €	800,00 €	Payé 2025
Travaux	44 245,25 €	53 094,30 €	Payé 2025
	3 377 468,77 €	4 052 582,30 €	

	2 909 969,23 €

Solde 1 142 613,07 €